



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00430

Numéro SIREN : 475 680 815

Nom ou dénomination : VILOGIA Société Anonyme d'HLM

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2016 sous le numéro de dépôt 896

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE**

445 boulevard Gambetta  
CS 60455  
59338 Tourcoing Cedex

VILOGIA SCE GESTION DES SOCIETES MME  
FOUGERAY FANNY  
74 rue Jean Jaures  
59650 Villeneuve d'Ascq

**RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES**

Dénomination : VILOGIA Société Anonyme d'HLM

Numéro RCS : 475 680 815

Forme Juridique : Société anonyme

Numéro Gestion : 2007B00430

Adresse : 74 rue Jean Jaurès  
59650 Villeneuve-d Ascq

Numéro du Dépôt : 2016R000896 (2016 898)

Date du dépôt : 12/01/2016

---

1 - Type d'acte : Procès-verbal du conseil d'administration

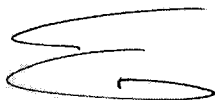
Date de l'acte : 05/10/2015

1 - Décision : Changement(s) d'administrateur(s)

---

Délivré à Lille Métropole le 18 janvier 2016

Le Greffier,





12 JAN 2016

25/10/15

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2015

Le 5 octobre 2015 à 16 heures 45, les membres du Conseil d'administration de la S.A. d'H.L.M. Vilogia dont le siège social est à Villeneuve d'Ascq (59650) 74, rue Jean Jaurès, et immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le n° 475 680 815, se sont réunis audit siège sur convocation écrite du Président.

Plus de la moitié des administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Pierre GUILLON préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

### **2. Cooptations d'administrateurs suite aux démissions reçues**

### **3. Agréments consécutifs aux nominations d'administrateurs en qualité de nouveaux actionnaires**

Les points 2 et 3 sont traités conjointement.

Le Président rappelle que, conformément à l'article 10 des statuts, en cas de vacance au sein du Conseil d'administration, par décès ou démission, les membres restants peuvent pourvoir au remplacement provisoire par des nominations valables jusqu'à ratification par la prochaine Assemblée Générale.

[...]

**Suite à la démission de l'Association Inter-entreprises de l'arrondissement de Lille pour la Formation et le Perfectionnement Professionnels (AIFP), un siège d'administrateur est devenu vacant et donne l'opportunité de nommer un nouvel administrateur.**

Le Président propose, à cet effet, au Conseil, la nomination, à titre provisoire, de M. André DUPON en qualité d'administrateur, en remplacement de l'AIFP.

*Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide de coopter à l'unanimité M. André DUPON, demeurant 52 rue Yves Farges à LEZENNES (59260), en qualité d'administrateur, à titre provisoire, en remplacement de l'AIFP sous réserve de la ratification de cette nomination par la prochaine assemblée générale.*

Il exercera ses fonctions, conformément à l'article 10 des statuts, pour une durée équivalente à celle du mandat de l'administrateur démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2016.

Il remercie le Conseil de la confiance qu'il lui a témoignée en le nommant à ces fonctions.

Il déclare n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

Consécutivement à cette nomination, et conformément à l'article 11 des statuts prévoyant que les administrateurs doivent être propriétaires d'une action au moins, il est proposé au Conseil d'administration d'agréer M. André DUPON en tant que nouvel actionnaire de la Société, par le prêt d'une action de la Compagnie Métropolitaine d'Investissement (CMI).

*Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration agrée à l'unanimité M. André DUPON en tant que nouvel actionnaire de Vilogia.*

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le Président,  
Jean-Pierre GUILLON

**AIFP**  
40 Rue Eugène Jacquet  
59700 MARCQ EN BAROEUL

**VILOGIA SA**  
**Monsieur le Président du Conseil**  
**d'Administration**  
74 Rue Jean Jaurès  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

MARCQ EN BAROEUL,  
le 1<sup>er</sup> octobre 2015

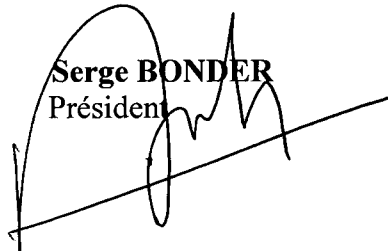
Monsieur le Président,

Pour faire suite à notre récent entretien, nous vous confirmons notre démission du mandat d'administrateur que nous détenons dans votre société à effet de ce jour.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

**Serge BONDER**  
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Serge Bonder', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.